

CONSEIL DE QUARTIER DE CHAMPEGAUD

Compte rendu de la réunion du 20 septembre 2022

Présents :

Elus municipaux : Mesdames Sylvie BOURDIER, Véronique FERREIRA DE MATOS, Messieurs Thierry BAILLET, François VALLES

ANIMA : Monsieur Pascal KHARADJI, coordinateur des conseils de quartier

Elus du conseil : Mesdames Chantal ANDRILLON, Catherine GAUMARD, Messieurs Benjamin BODEAU, Sylvain, BURNET, Alain GUICHARD, Yvon LE REST, Mickael VERNAUDON, Dominique WIRRMANN

Communauté d'Agglomération : Madame Claire BONHOMME

Excusés :

Mesdames Françoise OTT, Claudette ROUBINET

Ordre du jour

- Présentation du dispositif de médiation numérique par le Conseil Départemental concernant la possibilité de mettre en place un accompagnement pour aider à la prise en main d'un équipement informatique,
- Retour sur le traitement des balades urbaines et des demandes individuelles,
- Tour de table sur les sujets à traiter liés au quartier,
- Commission de coordination des conseils de quartier courant octobre pour définir un calendrier des manifestations avec Actions Quartiers,
- Rencontre avec Evolis 23 en novembre pour aborder la TEOMI (Taxe d'enlèvement d'ordures ménagères incitatives)
- Poursuite de la ballade urbaine sur le périmètre du quartier
- Questions diverses

Présentation du dispositif médiation numérique par le Conseil Départemental

Présentation par Madame Claire BONHOMME, conseillère numérique, sur la mise en place de l'aide à l'utilisation des moyens informatiques. Il est rappelé que depuis Janvier 2022, toutes les démarches administratives doivent être faites par ces moyens.

La présente action est menée dans le cadre de la communauté de communes, suite à une décision gouvernementale, et portera sur l'année à venir.

Cette aide se traduira par des ateliers pour groupes, ou des actions individuelles.

Les personnes intéressées devront prendre rendez-vous avec la conseillère, les créneaux retenus pour les semaines à venir étant les lundis après-midi. La formation se déroulera dans les locaux d'ANIMA.

Etant donné que la durée initiale de cette action est limitée à quelques mois (pas plus de 5-6 mois), il a été décidé de procéder à un dépôt dans les boîtes du quartier d'une note explicative.

La rédaction de cette note va être définie avec Pascal KHARADJI, et sera éventuellement placée dans une enveloppe de la mairie.

Rester à définir également dans les jours / semaines à venir des dates pour procéder à la mise sous pli de cette note, ainsi qu'une date pour procéder à la distribution directe dans les boîtes aux lettres.

Retour sur le traitement des balades urbaines et des demandes individuelles

En réunion Pascal KHARADJI présente un tableau de synthèse listant toutes les remarques faites et les réponses apportées.

Dans ce tableau une colonne est prévue pour les commentaires du conseil de quartier, la réponse va être faite dans les jours prochains

Tour de table sur les sujets à traiter liés au quartier

Sujet non traité par manque de temps

Commission de coordination des conseils de quartier courant octobre pour définir un calendrier des manifestations avec Actions Quartiers

Une réunion est prévue courant octobre avec tous les membres d'Action Quartiers. Sont conviés initialement à cette réunion uniquement les présidents, vice-présidents, secrétaires et secrétaires adjoints, mais il serait pertinent de transférer l'invitation aux membres d'action quartier qui ne rentrent pas dans ces critères.

A ce stade il est difficile de définir exactement les actions qui pourront être menées, mais seulement des souhaits. Par contre un tour de table a permis de constater un net mécontentement du fonctionnement d'Action Quartier, et la nécessité d'une mise au point sur ce fait.

Il est rappelé que si le bureau du conseil de Champegaud a été élu le 9 novembre 2021, la première réunion d'Action Quartier n'a eu lieu que le 3 mars, et que le bureau n'a été élu que le 2 juin dans une ambiance houleuse. De ce fait aucune manifestation n'a été réalisée

Le marché des producteurs du 9 août, organisé en commun par l'ensemble des quartiers a mis en évidence une absence totale d'organisation, de communication et de partage des tâches au sein du bureau

Rencontre avec EVOLIS 23 en novembre pour aborder la TEOMI (Taxe d'enlèvement d'ordures ménagères incitatives)

Il est prévu une réunion en novembre entre EVOLIS et l'ensemble des représentants de quartier sur le thème de la TEOMI (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative)

Il est rappelé que nous paierons en 2023 avec la taxe foncière le coût d'enlèvement des déchets de 2022.

Le tarif est fixé par le « comité syndical » chaque fin d'année pour l'année suivante.

A cette réunion il ne sera traité que ce thème, ce qui est bien, vu l'importance du sujet.

Mais pour les autres questions le conseil de Champegaud souhaite la présence d'un représentant d'EVOLIS à une prochaine réunion pour obtenir une réponse aux questions toujours en suspens ;

- Lorsqu'on bénéficie de bacs individuels, ne peut-on pas verser les déchets dans les bacs collectifs avec la carte ?
- Que faire des déchets tels que pneus, bois, amiante, extincteurs, ... ?
- Problème de communication ; par exemple une récupération des pneus a été faite durant deux semaines à la déchèterie, mais qui était au courant ?

Poursuite de la ballade urbaine sur le périmètre du quartier

Date à définir ultérieurement

Questions diverses

Résultat des fiches de demande :

Pas de demandes adressées sur le site de la mairie, mais des demandes écrites présentées par Madame ANDRILLON

Transport Urbain ;

Le transport urbain dans Guéret et dans les communes environnantes est géré par l'Agglomération du Grand Guéret.

Pour répondre aux directives de la loi d'orientation des mobilités, il est décidé de créer un comité des partenaires composé de trois collègues ; élus, usagers, associations, de 10 personnes max chacun. Ce comité aura un rôle consultatif.

Les candidatures sont à adresser à : service.transport@agglo-grandgueret.fr, avec texte de motivation, avant le 30 septembre.

Eau potable ;

L'approvisionnement en eau potable de guéret devient vraiment critique avec la diminution du débit des sources du Maupuit, et de la Gartempe.

Prochaines réunions ;

mardi 13 décembre

mardi 7 mars

mardi 23 mai

à **18h** salle de la sénatorerie.

.....

Le président
Yvon LE REST